

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	15
- présents	14
- votants	15
- absents	1

Date de convocation :

18/05/ 2020

Date d'affichage :

18/05/2020

VOTE

- POUR	15
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 03/06/2020

Reçu en préfecture le 03/06/2020

Affiché le

ID : 005-210501458-20200528-019_2020-DE

Berger
Levraut

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

De la commune **ST JEAN ST NICOLAS**

Séance du jeudi 28 mai 2020

L'an deux mille vingt, le jeudi 28 mai à 19 heures 30, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, salle Jean-Paul Reynier, sur convocation de Mme Josiane ARNOUX, Maire sortant, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

Présents : Josiane ARNOUX – PRETI Michel – JANIK Monique – DABAT Marc-André – BELIN Déborah – BAUD Thierry – MARLETTA Anne-Marie – AUBERT Daniel – RIBAIL Eloïse – DE COLOMBEL Isabelle – ALLAIRE Claude – DANGEL Caroline – VINCENT Jérémy

Absent excusé et représenté : Claude GUET, a donné procuration à Josiane ARNOUX

Anne-Marie MARLETTA est nommée secrétaire de séance

DELIBERATION N°019/2020 : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

M. le Maire rappelle que la création du nombre d'adjoints relève de la compétence du conseil municipal.

En vertu de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales, le conseil municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans que celui-ci puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal.

Ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de quatre adjoints.

Il rappelle que la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Il précise également que les projets en cours et ceux proposés au cours de la campagne nécessitent du temps et de l'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de:

- **Fixer à quatre le nombre d'adjoints au maire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme
LE MAIRE,
Rodolphe PAPET

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
et publication ou notification du

- 3 JUIN 2020

